



Conseil communal
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 9 décembre 2020

sous la Présidence de Madame Cuénoud González

Préavis N° 18-2020 Construction d'un réseau de télécommunication à fibre FTTH - optique, travaux sur le domaine public - Crédit demandé CH 2'800'000.00

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 18-2020 du 14 octobre 2020,

vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,

vu le préavis de la Commission des finances,

décide

1. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 2'800'000.00 TTC destiné à couvrir les frais de construction sur le domaine public d'infrastructures nécessaires au déploiement d'un réseau à fibre optique FTTH (travaux de génie civil, élaboration du projet détail, conduite des travaux, relevé et saisie des données), montant à prélever tout ou partie sur les disponibilités de la bourse communale;

2. d'autoriser la Municipalité à recourir, si nécessaire, à l'emprunt pour le solde à souscrire aux meilleures conditions du marché;

3. d'autoriser d'autoriser la Municipalité à procéder à l'amortissement de ces dépenses selon les modalités suivantes :

a) par annuités égales sur 20 ans au maximum et comptabilisées dans les comptes de la Commune pour les travaux liés au réseau d'électricité basse tension

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente


Odile CUENOUD GONZALEZ

La secrétaire


Francine MEDANA



Pully, le 26 janvier 2021